



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 109170

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui indiquer le pourcentage de personnes handicapées travaillant dans son ministère.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les dernières statistiques relatives à l'emploi des personnes handicapées au ministère de la justice sont celles qui ont été utilisées pour le calcul de la contribution au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) au titre de l'année 2005. Elles font état de 1 435 agents handicapés sur un total de 68 769 personnes rémunérées par le ministère de la justice, qui se répartissent en 983 hommes et 452 femmes. Ce chiffre devrait être en nette augmentation lors du prochain recensement, qui sera établi à la date du 1er janvier 2006.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109170

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11522

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 362